

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

# Chants et musique dans les célébrations de mariage

- Thèmes - Musique - Musique liturgique et musique sacrée - Chant et célébrations - mariage -



Date de mise en ligne : mercredi 13 avril 2016

**A l'occasion d'une célébration de mariage, les responsables (pasteurs et musiciens" se trouvent confrontés à des situations parfois délicates. Il s'agit de faire preuve d'un bel esprit de discernement qui cherche à accueillir les fiancés tels qu'ils sont et à les faire entrer dans le mystère du sacrement.**

### **Le choix des chants**

Le choix de ce qui sera chanté et joué est primordial pour les fiancés. Il est un reflet de leur passé. Dans la plupart des cas, ils n'ont qu'un lointain souvenir du répertoire liturgique que l'on chantait dans leur enfance et qui nous paraît aujourd'hui bien démodé. C'est pourtant sur ces chants que s'appuie l'expression de leur propre foi, à quelque degré qu'elle se trouve. Avant de faire des propositions nouvelles, il est important de percevoir ce qui s'exprime dans les cantiques suggérés, comment la foi de l'Eglise est susceptible de résonner dans le cœur des fiancés. Le choix d'autres chants permet alors d'articuler ce qui habite profondément ceux qui se marient avec ce qui les ouvrira à l'accueil du don de Dieu.

Pourquoi ne pas s'appuyer sur le texte d'un chant liturgique au cours des rencontres de préparation ? Le recueil *Chants notés de l'Assemblée* (Bayard 2001) en propose quelques uns, de styles variés, qui mettent l'accent sur divers aspects de la liturgie du sacrement de mariage : chants de louange, comme *Louez le Seigneur* (n711) ou *Pour une alliance avec toi* (n 714), chant de confiance, comme *Nous bâtirons notre maison* (n 712), chants nourris de l'Ecriture, comme *Par le souffle de ton Esprit* (n713).

Le chant d'un psaume, expression lyrique de l'expérience humaine, aura aussi la capacité de traduire ce que vivent les fiancés : psaume de louange, comme les psaumes 32, 33 ou 102, ou psaume de confiance, comme le psaume 111.

### **Le choix de la musique instrumentale**

La question du choix de la musique instrumentale est plus difficile : nous savons combien la musique touche de très près les sensibilités. Dans ce domaine plus encore que dans celui du chant liturgique, un parcours sera vécu avec les fiancés. La musique jouée au cours d'une célébration de mariage produit en eux un écho dont nul ne peut soupçonner l'ampleur éventuelle. L'instrumentiste se trouve souvent confronté à des demandes inattendues, voire extravagantes ou tout simplement irréalisables matériellement. Le dialogue engagé à partir de ces demandes est lui aussi chemin d'approfondissement : pourquoi ce choix ? que représente cette musique pour les fiancés ? la cérémonie religieuse est-elle le meilleur lieu pour que cette musique soit entendue comme elle doit l'être ? etc. Beaucoup de questions se posent et permettent des prises de conscience. Pourtant, plusieurs obstacles se dressent souvent et empêchent une démarche sereine dans les choix.

### **L'importance de la présence d'instrumentistes**

Le premier obstacle est tout simplement matériel : il n'y a pas de musicien ou pas d'instrument. On se tourne alors vers les disques. Ne serait-il pas possible, dans la plupart des cas, d'inviter les fiancés à chercher des musiciens dans leurs relations proches ou lointaines ? Les écoles de musique et conservatoires ne manquent pas d'élèves souvent d'un bon niveau qui seraient heureux d'offrir leur talent dans de telles circonstances. La liturgie est une succession d'actes accomplis par des êtres vivants ; par elle, le Seigneur répand sa grâce sur chacun des membres présents et, en premier, sur les mariés. Comment une musique enregistrée pourrait-elle vibrer à l'unisson, alors que les musiciens ne sont pas présents, qu'il ne s'agit au fond que de la trace d'un acte musical ?

### Une expression musicale vivante

Le deuxième obstacle est celui des propositions toutes faites de musiques enregistrées pour les mariages. Comment ne pas percevoir une contradiction entre le besoin des fiancés de vivre vraiment cette célébration comme la leur et la facilité apparente à "utiliser" un produit commercial pensé pour le plus grand nombre ! La rencontre avec l'organiste ou les musiciens qui interviendront est très importante.

"(L'organiste) peut pleinement jouer son rôle au sein de son secteur pastoral. Même si ses compétences sont modestes (...), il peut collaborer avec tous les autres chrétiens engagés dans la pastorale liturgique et sacramentelle : équipes (...) de préparation au mariage (...)" (1)

Ce texte peut s'appliquer bien sûr à tous les instrumentistes appelés à participer à une célébration de mariage. Rien ne remplacera jamais l'expression musicale vivante comme expression de personnes vibrantes habitées par le souffle de la vie. La densité d'une célébration ne dépend pas de la somptuosité sonore mais de la juste adéquation du choix musical avec ce qui est vécu, le lieu où l'on célèbre, la prise en compte des personnes présentes et d'autres conditions qu'une attention accueillante fera découvrir.

La question du répertoire instrumental est évidemment centrale. Elle dépend en premier lieu de ce que les musiciens peuvent proposer (2)

Elle se fait en concertation avec celui qui présidera la célébration. Une pièce venue du monde profane n'est pas forcément à exclure : elle exprime une part du vécu des fiancés ; elle peut permettre, en ouverture, de faire du groupe présent une assemblée, à partir de ce qui constitue la trame de sa vie, pour l'inviter à accueillir le Seigneur. Ici encore, le dialogue avec tous les partenaires ne peut qu'être fécond : une célébration de mariage n'est pas une représentation théâtrale ou musicale, même si cette dimension n'est pas complètement étrangère. Si la musique et le chant ne sont pas l'essentiel de la célébration, ils sont pourtant l'expression privilégiée de la présence de tous à l'événement unique dont ils sont acteurs et témoins.

1. CELPS, Charte des organistes & 3 (2000) ; voir *Célébrer* n 303 (mars - avril 2001), et la [charte des organistes](#)

2. L'ANFOL, qui édite la revue *Préludes*, destinée aux organistes de tous niveaux, a édité un numéro spécial de musiques pour les mariages (morceaux adaptés aux différents moments de la liturgie) intitulé Anthologie 5 (La célébration du mariage chrétien), [site Anfol](#)

Emmanuel Bellanger, *Célébrer* N 377